

## COMMUNIQUÉ

**Pour diffusion immédiate**

---

### **LA CDEC INQUIÈTE QUANT AU DÉVELOPPEMENT DES SERVICES DE GARDE**

---

**Le 5 juin 2003** - La Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Rosemont–Petite-Patrie-CLD, accompagnée de représentants des tables de concertation des centres à la petite enfance et organismes famille des quartiers Rosemont et La Petite-Patrie, a tenu à exprimer son inquiétude face aux récentes annonces du gouvernement relatives au réseau des services de garde. Ces récentes annonces sont en effet préoccupantes, tant au plan du principe même d'un réseau de services de garde universel qu'au plan de l'aboutissement de projets bien concrets actuellement en développement.

Le déploiement du réseau des services de garde va bon train dans l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie. Quatre projets sont déjà bien engagés. Ils ont déjà obtenu l'aval du ministère à la Famille et à l'Enfance et devraient se concrétiser dans les prochains mois. Il s'agit des projets de centres à la petite enfance Cœur de Cannelle, Sans Frontière, Centre Marie-Médiatrice et Ami Soleil. Ces projets permettraient l'ouverture de plus 240 nouvelles places destinées à répondre aux besoins des familles de notre arrondissement. De plus, la création de 70 nouveaux emplois à temps plein y est associée.

Ces projets, parce qu'ils sont portés et soutenus par la communauté, se sont assurés de répondre non seulement aux besoins des familles, mais aussi à des besoins spécifiques du milieu. A titre d'exemple, l'un de ces CPE, en plus d'offrir des places régulières, réserverait des places destinées à une clientèle de très jeunes parents qui sont à compléter leurs études secondaires. Un autre ferait de même pour de jeunes gens qui, afin de réintégrer le marché du travail, sont en démarche d'insertion socioprofessionnelle. De solides et fructueux partenariats ont été mis en place pour réaliser ces projets il serait grandement dommage de mettre leur réalisation en péril.

« La CDEC-CLD, qui soutient le développement du réseau de garde dans l'arrondissement par des services conseils et du financement, demande au gouvernement de préserver et de développer ce qui, jusqu'à tout récemment, semblait un acquis : un réseau universel et accessible de service de garde. Ce réseau est essentiel pour les familles, pour le développement économique et pour le développement social de nos communautés », a déclaré le directeur général de la CDEC-CLD, M. Jean François Lalonde.

-30-

Source : CDEC Rosemont–Petite-Patrie-CLD

Pour information : Jean François Lalonde  
directeur général  
(514) 723-0030